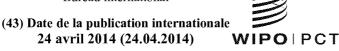
#### (12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international





(10) Numéro de publication internationale WO 2014/060366 A1

(51) Classification internationale des brevets : **C07D 207/333** (2006.01) A61P 35/00 (2006.01) A61K 31/40 (2006.01)

(21) Numéro de la demande internationale :

PCT/EP2013/071445

(22) Date de dépôt international :

14 octobre 2013 (14.10.2013)

(25) Langue de dépôt :

français

(26) Langue de publication :

français

FR

(30) Données relatives à la priorité : 1259868

16 octobre 2012 (16.10.2012)

- CENTRE NATIONAL DE LA RE-CHERCHE SCIENTIFIQUE (CNRS) [FR/FR]; 3, rue Michel Ange, F-75016 Paris (FR).
- (72) Inventeurs: COLLIN, Pascal; 3 rue Perreyon, F-78530 Buc (FR). EGOROV, Maxim; 25 Chemin des Cantons, F-44340 Bouguenais (FR). DELPECH, Bernard; 1 allée Louise, F-92140 Clamart (FR). BAKALA, Joanna; 9/11 avenue de Saint Mandé, F-75012 Paris (FR). ACHAB,

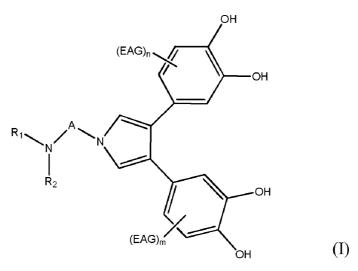
Maria; Bât. H, Résidence du Châteaufort, Route de Châteaufort, F-91190 Gif s/Yvette (FR). BIGNON, Jérôme; 35 voie des Gouttins, F-91530 Le Val Saint Germain (FR). THOISON, Odile; 18 rue Royon, F-91120 Palaiseau (FR). BENECHIE, Michel; Bât. 2, 160 av du Général Leclerc, F-91190 Gif s/Yvette (FR).

- Mandataire: REGIMBEAU; 20, rue de Chazelles, F-75847 PARIS Cedex 17 (FR).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible): AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW
- États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible): ARIPO (BW, GH,

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: N-SUBSTITUTED 3,4-BIS (CATECHOL) PYRROLE COMPOUNDS, AND THE PREPARATION AND USE THE-REOF IN THE TREATMENT OF CANCER

(54) Titre: COMPOSES 3,4-BIS(CATECHOL)PYRROLE-N-SUBSTITUES, LEUR PREPARATION ET UTILISATION DANS LE TRAITEMENT DU CANCER



(57) Abstract: The present invention relates to a compound of formula (I) in which: - m is an integer from 0 to 3, preferably from 0 to 2; n is an integer from 0 to 3, preferably from 0 to 2;  $m + n \ge 1$ ; EAG is an electro-attractive group chosen independently from among a halogen atom, an NO<sub>2</sub>, CF<sub>3</sub>, CCI<sub>3</sub>, CN, CO<sub>2</sub>H, (C=O)NR<sub>2</sub>, CH=NR, (C=S)OR, (C=O)SR, CS<sub>2</sub>R, SO<sub>2</sub>R, SO<sub>2</sub>NR<sub>2</sub>, SO<sub>3</sub>R,  $P(O)(OR)_2$ ,  $P(O)(R)_2$ ,  $P(O)(R)_2$  group where R is a  $(C_1 - C_6)$  alkyl radical, a phenyl group or a hydrogen atom; A is a saturated or unsaturated, linear or branched hydrocarbon chain including 1 to 10 atoms of carbon; and R1 and R2 each represent independently from one another a hydrogen atom, a CO-(Ci - C6)-alkyl, ( $C_1 - C_6$ ) alkyl, phenyl or phenyl-( $C_1 - C_6$ )-alkyl group, in which  $R_1$  and  $R_2$ form, together with the nitrogen atom they carry, a 5- to 15-member heterocycle, optionally substituted by a  $(C_1 - C_6)$  alkyl group; including its stereoisomers and the mixtures thereof, or a pharmaceutically acceptable salt of same.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]



GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK,

SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

#### Publiée :

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

La présente invention concerne un composé de formule (I) dans laquelle : - m est un entier de 0 à 3, de préférence de 0 à 2; - n est un entier de 0 à 3, de préférence de 0 à 2; - m + n  $\geq$  1; - EAG représente un groupe électroattracteur indépendamment choisi parmi un atome d'halogène, un groupe NO2, CF3, CCI3, CN, CO2H, (C=O)NR2, CH=NR, (C=S)OR, (C=O)SR, CS2R, SO2R, SO2NR2, SO3R, P(O)(OR)2, P(O)(R)2, B(OR)2, où R est un radical (C1 — C6) alkyle, un groupe phényle ou un atome d'hydrogène; - A représente une chaîne hydrocarbonée, saturée ou insaturée, linéaire ou ramifiée, comprenant de 1 à 10 atomes de carbone; et - R1 et R2 représentent chacun, indépendamment l'un de l'autre, un atome d'hydrogène, un groupe CO-(Ci - C6)-alkyle, (C1 — C6) alkyle, phényle ou phényle- (C1 — C6)-alkyle, où R1 et R2 forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle à 5 à 15 chaînons, éventuellement substitué par un groupe (C1 — C6) alkyle; y compris ses stéréoisomères et leurs mélanges, ou un sel d'acide pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

WO 2014/060366

10

15

20

25

30

PCT/EP2013/071445

# COMPOSES 3,4-BIS(CATECHOL)PYRROLE-N-SUBSTITUES, LEUR PREPARATION ET UTILISATION DANS LE TRAITEMENT DU CANCER

La présente invention est relative à de nouveaux composés 3,4-bis(catéchol)pyrrole-N-substitués, leur préparation et utilisation dans le traitement du cancer.

Les cellules tumorales ont pour origine des modifications chromosomiques innée ou acquise résultant de translocation, amplification génique, insertion rétrovirale, mutation, délétion génétique, ainsi que de désordres épigénétiques. Ces anomalies touchent de nombreux gènes impliqués dans le contrôle du cycle cellulaire, de l'apoptose, de la croissance et de la survie, ainsi que les gènes de réparation, stabilisation de l'ADN et de détoxification.

La grande majorité de la chimiothérapie anticancéreuse traditionnelle repose principalement sur l'utilisation de drogues dont le mode d'action passe par le blocage de la multiplication cellulaire, soit en phase S du cycle cellulaire en s'attaquant à l'ADN de la cellule ou en phase G2/M en s'attaquant aux microtubules du fuseau mitotique nécessaire à la division cellulaire. D'autres agents anticancéreux visent à déclencher une mort cellulaire programmée par apoptose, en induisant un stress oxydatif. L'inconvénient de ces approches est la relative non-spécificité des médicaments qui ne peuvent épargner les cellules saines. Il s'ensuit des effets secondaires multiples. Plus récemment, ont été développés de nouveaux axes thérapeutiques n'utilisant plus une action cytotoxique, comme moyen de guérir, mais plutôt l'utilisation d'un frein pour ralentir ou arrêter le développement tumoral. Cette chimiothérapie ciblée vise les mécanismes intimes de la prolifération cellulaire en bloquant la multiplication des cellules, par inhibition des voies de transmission des signaux de facteurs de croissance, ou par inhibition de l'angiogénèse.

Cependant, avec ces nouveaux traitements anticancéreux ciblés, de nouvelles chimiorésistances sont apparues. Elles diffèrent des mécanismes connus de chimiorésistance liés principalement à l'expression de système membranaire d'expulsion de drogues : protéine ABC (ATP-Binding Cassette) dont fait partie le système MDR1 (Multi Drug Resistance-1). Dans ce cas, les cellules cancéreuses développent une chimiorésistance en stimulant la voie de survie, associée à l'inhibition

10

15

20

25

30

des voies pro-apoptotiques. Cette voie de survie est activée par les récepteurs à activité tyrosine kinase (EGFR, PDGFR, IGFR), eux même activés par les facteurs de croissance. Elle est constituée par les protéines PI3K (Phosphatidyl inositol 3 OH kinase), PDK (phosphoinositide dependent tyrosine kinase), Akt (serine/thréonine protein kinase PKB), PTEN (phosphatase and tensin homologue deleted on chromosome 10), FOXO (forkhead box O), mTOR (mamalian target of rapamycin), associées aux oncogènes Src et Ras. D'une manière générale, la voie de survie a un effet protecteur contre l'apoptose et peut induire l'autophagie.

Le lien entre la voie de survie et la cancérogénèse est maintenant bien établi. En effet, des mutations dans les gènes codant pour la voie de survie sont présentes dans plus de 30% des cancers dont 70% des cancers du sein : mutation activatrice des gènes PIK3CA, PIK3CB, AKT1, AKT2, perte de fonction de PTEN, et surexpression des oncogènes src et Ras, régulant cette voie.

Ainsi, depuis quelques années, se sont développés des composés inhibiteurs de cette voie de survie pour lutter efficacement contre les cellules cancéreuses, qui en association avec d'autres drogues, bloquent la transmission des signaux des facteurs de croissance.

Les essais cliniques récents ont révélé que l'inhibition de la voie de survie bloquait la tumorigénèse. Ainsi, l'utilisation d'inhibiteur de la voie de survie comme traitement anticancéreux peut être considéré comme une nouvelle arme contre le cancer.

L'un des principaux objectifs de la pharmacologie des médicaments anticancéreux est donc la recherche permanente de nouvelles drogues susceptibles de manifester une meilleure efficacité thérapeutique, à travers des cibles moléculaires spécifiques, associée à l'absence de chimiorésistance ainsi que l'absence de toxicité sur les cellules saines.

Ces critères fondamentaux ont été retenus pour la sélection d'un nouveau médicament antitumoral.

La présente invention concerne les nouveaux composés 3,4-bis(catéchol)pyrrole-N-substitués de formule générale (I) ci-après, leur préparation ainsi que leur action antimitotique et leur mode d'action vis-à-vis de cellules cancéreuses.

$$(EAG)_n$$

$$(EAG)_m$$

$$OH$$

$$(EAG)_m$$

$$OH$$

$$(I)$$

dans laquelle:

- m est un entier de 0 à 3, de préférence de 0 à 2;

5 - n est un entier de 0 à 3, de préférence de 0 à 2;

-  $m+n \ge 1$ 

10

15

- EAG représente un groupe électroattracteur indépendamment choisi parmi un atome d'halogène, un groupe NO<sub>2</sub>, CF<sub>3</sub>, CCl<sub>3</sub>, CN, CO<sub>2</sub>H, (C=O)NR<sub>2</sub>, CH=NR, (C=S)OR, (C=O)SR, CS<sub>2</sub>R, SO<sub>2</sub>R, SO<sub>2</sub>NR<sub>2</sub>, SO<sub>3</sub>R, P(O)(OR)<sub>2</sub>, P(O)(R)<sub>2</sub>, B(OR)<sub>2</sub>, où R est un radical (C<sub>1</sub> - C<sub>6</sub>) alkyle, un groupe phényle ou un atome d'hydrogène;

- A représente une chaîne hydrocarbonée, saturée ou insaturée, linéaire ou ramifiée, comprenant de 1 à 10 atomes de carbone ; et
- R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> représentent chacun, indépendamment l'un de l'autre, un atome d'hydrogène, un groupe CO-(C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>)-alkyle, (C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>) alkyle, phényle ou phényle-(C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>)-alkyle, où R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle à 5 à 15 chaînons, éventuellement substitué par un groupe (C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>) alkyle;

y compris ses stéréoisomères et leurs mélanges, ou un sel d'acide pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

La présente invention concerne en particulier le composé de formule (Ia) ainsi que son utilisation en tant que médicament pour le traitement du cancer.

WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445

4

$$R_1$$
  $A$   $A$   $O_2$   $O_3$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_5$   $O_7$   $O_8$   $O_8$   $O_8$   $O_8$   $O_8$   $O_8$   $O_8$   $O_8$   $O_9$   $O_$ 

En particulier, les radicaux  $R_1$  et  $R_2$  forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle qui est saturé et qui ne comprend pas d'autre hétéroatome que l'atome d'azote qui porte  $R_1$  et  $R_2$ . Plus particulièrement  $R_1$  et  $R_2$  forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle de 10 à 15 chaînons, de préférence à 13 chaînons.

5

10

En particulier, la chaîne A est une chaîne hydrocarbonée linéaire saturée comprenant 3 à 6 atomes de carbone, de préférence 3 atomes de carbone.

La présente invention concerne en particulier le composé de formule (1) ou un sel d'acide pharmaceutiquement acceptable de celui-ci

$$O_2N$$
 OH OH OH OH OH OH

ainsi que son utilisation en tant que médicament dans le traitement du cancer.

On soulignera qu'*in vitro*, le composé (1), utilisé aux concentrations encadrant son IC50, ne manifeste aucune cytotoxicité vis-à-vis des cellules humaines normales.

10

15

En particulier, le sel d'acide pharmaceutiquement acceptable préféré de la formule générale (I), plus particulièrement le composé (Ia) et préférentiellement le composé (1), est un chlorhydrate.

La présente invention s'étend également à une composition pharmaceutique comprenant au moins un composé de formule générale (I), plus particulièrement le composé (Ia) et préférentiellement le composé (1), avec au moins un excipient pharmaceutiquement acceptable.

La présente invention concerne l'utilisation des composés (I), plus particulièrement (Ia) et (1), en tant que médicament dans le traitement du cancer, en particulier le cancer du poumon, du sein, du foie, de l'estomac, du côlon, de l'anus, de l'œsophage, du larynx, du nasopharynx, du pancréas, de la prostate, du rein, de la vessie, du duodénum, de l'endomètre, de la plèvre, de la peau, du testicule, de l'ovaire, de l'utérus, du cerveau, des os, de la bouche, de l'œil, ou les cancers hématopoïétiques tels que les leucémies, les leucémies myéloïdes, les lymphomes, le cancer de la moelle osseuse ou encore les tumeurs d'origine neuroectodermique tels que les glioblastomes.

L'invention porte également sur un procédé de préparation d'un composé de formule (I), plus particulièrement (Ia) et (1) comprenant :

a) la réaction entre une amine de formule (II) suivante, un halogénure de formule (III) suivante, et un aldéhyde de formule (IV) suivante,

25

$$R_1$$
 $R_2$ 
 $NH_2$ 
 $HO$ 
 $(EAG)_n$ 
 $(III)$ 
 $(III)$ 

dans lesquelles n et m, EAG, R<sub>1</sub>, R<sub>2</sub> et A sont tels que définis précédemment à propos de la formule générale (I), et X représente un atome d'halogène, pour donner un composé de formule (I).

b) éventuellement la formation d'un sel pharmaceutiquement acceptable à partir du composé de formule (I) obtenu à l'étape a) précédente.

Dans ce procédé de préparation l'halogénure (III) et l'amine (II) sont d'abord mis à réagir ensemble avant d'ajouter l'aldéhyde (IV). De préférence, le radical X de l'halogénure (III) est un atome de chlore, de brome ou d'iode.

## **RESULTATS**

#### 5 Synthèse chimique

Le composé 5,5'-(1-(3-(azacyclotridécan-1-yl)propyl)-1*H*-pyrrole-3,4-diyl)bis(3-nitrobenzène-1,2-diol) (*I*) a été préparé via la condensation de l'halogénure de phénacyle *3* avec l'amine primaire *2* et le phénylacétaldéhyde *4*, représentés ci-après :

10

15

20

Le *N*-(3-aminopropyl)azatricyclodecane (2) ((a) G. Koren-Goldshlager, Y. Kashman, M. Schleyer, *J. Nat. Prod.*, 1998, 61, 282–284; (b) D. E. Williams, K. S. Craig, B. Patrick, L. M. McHardy, R. van Soest, M. Roberge, R. J. Andersen, *J. Org. Chem.*, 2002, 67, 245–258) a été obtenu à partir du laurolactame commercial selon le schéma 1 ci-après :

Schéma 1

Les composés 3 (J. Borgulya, H. Bruderer, K. Bernauer, G. Zürcher, M. Da Prada, *Helv. Chim. Acta*, 1989, 72, 952–968) et 4 ont été préparés selon le schéma 2 ciaprès :

Une méthode de formation monotope a été mise au point pour la synthèse du pyrrole 5 en partant de l'amine 2, de l'halogénure 3 et du phénylacétaldéhyde 4 (Schéma 3).

5

10

1. Nal, DMSO, TA

2. NH<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NHO
O<sub>2</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>3</sub>
NO<sub>2</sub>
NO<sub>3</sub>
NO<sub>3</sub>
NO<sub>3</sub>
NO<sub>3</sub>
NO<sub>3</sub>
NO<sub>4</sub>
NO<sub>4</sub>
NO<sub>5</sub>
NO<sub>5</sub>
NO<sub>6</sub>
NO<sub>6</sub>
NO<sub>7</sub>
NO<sub>8</sub>

Schéma 3

Par traitement du composé 5 avec une solution de BBr<sub>3</sub> dans le dichlorométhane, 15 le produit déméthylé (1) a été obtenu (Schéma 4).

Le chlorhydrate correspondant a été obtenu par traitement avec une solution de 5 HCl dans le méthanol.

# Partie expérimentale

15

20

Préparation de la 3-(azacyclotridécan-1-yl)propan-1-amine (2)

Azacyclotridécane ((a) J. E. Baldwin, H. R. Vollmer, V. Lee, *Tetrahedron Lett.*, 10 1999, 40, 5401–5404; (b) M. H. Weston, K. Nakajima, T. G. Back, *J. Org. Chem.*, 2008, 73, 4630–4637).

A une solution d'azacyclotridécan-2-one (4,3 g; 21,8 mmol) dans le THF (100 mL) à TA sous argon, on ajoute graduellement LiAlH<sub>4</sub> (1,5 g; 39,5 mmol) puis le mélange réactionnel est chauffé à reflux pendant 16 h. Une solution saturée de Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> est ensuite ajoutée graduellement à 0 °C pour neutraliser l'excès de LiAlH<sub>4</sub>, puis on ajoute un mélange éther/pentane 1:1 (200 mL) et un excès de  $K_2CO_3$  solide pour absorber toute la phase aqueuse. La phase organique est ensuite décantée et le précipité est lavé trois fois avec un mélange éther/pentane 1:1. Le solvant est éliminé sous pression réduite pour donner l'azacyclotridécane (3,9 g; 98%) sous forme d'huile incolore. RMN  $^1$ H (CDCl<sub>3</sub>; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 2,62 (4 H; t; J = 5,1 Hz); 1,57–1,25 (20 H; m). RMN  $^{13}$ C (CDCl<sub>3</sub>; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 47,9; 27,9; 26,5; 26,0; 25,4; 24,6.

20

25

3-(Azacyclotridécan-1-yl)propanenitrile

A une solution d'azacyclotridécane (3,8 g; 20,7 mmol) et de triéthylamine (50  $\mu$ L; 0,35 mmol) dans le DMF (15 mL) sous argon, on ajoute de l'acrylonitrile (7,7 mL; 115 mmol) et le mélange réactionnel est agité pendant 16 h à 70 °C. Le mélange réactionnel est extrait avec de l'éther, la phase organique est lavée avec de la saumure, séchée sur Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>, et évaporée sous pression réduite pour donner le 3-(azacyclotridécan-1-yl)propanenitrile sous forme d'huile incolore (4,64 g; 95%). RMN  $^{1}$ H (CDCl<sub>3</sub>; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 2,76 (2 H; t; J = 7,2 Hz); 2,50–2,35 (6 H; m); 1,55–1,28 (20 H; m). RMN  $^{13}$ C (CDCl<sub>3</sub>; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 53,7; 49,7; 26,5; 26,2; 25,23; 25,18; 15,7.

3-(Azacyclotridécan-1-yl)propan-1-amine (2) ((a) G. Koren-Goldshlager, Y. Kashman, M. Schleter, *J. Nat. Prod.*, 1998, 61, 282–284; (b) D. E. Williams, K. S. Craig, B. Patrick, L. M. McHardy, R. van Soest, M. Roberge, R. J. Andersen, *J. Org. Chem.*, 2002, 67, 245–258).

A une solution de 3-(azacyclotridecan-1-yl)propanenitrile (0,5 g; 2,1 mmol) dans l'éther (15 mL) à 0 °C sous argon, on ajoute graduellement LiAlH<sub>4</sub> (0,3 g; 7,9 mmol) et le mélange réactionnel est agité à 33 °C pendant 15 min. Une solution saturée de Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub> est ensuite ajoutée graduellement à 0 °C pour neutraliser l'excès de LiAlH<sub>4</sub>, puis du K<sub>2</sub>CO<sub>3</sub> solide est ajouté pour absorber toute la phase aqueuse. La phase organique est décantée et le précipité est lavé trois fois avec de l'éther. Le solvant est éliminé sous pression réduite pour donner 2 (0,49 g, 96%) sous forme d'huile incolore. RMN <sup>1</sup>H (CDCl<sub>3</sub>; 500 MHz)  $\delta$  (ppm) 2,74 (2 H; t; J = 7,0 Hz); 2,40–2,28 (6 H; m); 1,57 (2 H; quint; J = 7,0 Hz); 1,44–1,32 (22 H; m). RMN <sup>13</sup>C (CDCl<sub>3</sub>; 125 MHz)  $\delta$  (ppm) 54,4; 52,8; 41,2; 31,7; 26,7; 26,5; 26,3; 25,8; 25,6.

Préparation de la 2-bromo-1-(4-hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)éthanone (3)

1-(4-Hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)éthanone ((a) L. E. Kiss, H. S. Ferreira, L. Torrão, M. J. Bonifácio, P. N. Palma, P. Soares-da-Silva, D. A. Learnmonth, *J. Med. Chem.*, 2010, *53*, 3396–3411; (b) X. Lu, S. Wan, J. Jiang, X. Jiang, W. Yang, P. Yu, L. Xu, Z. Zhang, G. Zhang, L. Shan, Y. Wang, *Eur. J. Med. Chem.*, 2011, *46*, 2691–2698).

A une solution de 4'-hydroxy-3'-méthoxyacétophénone (10 g; 60,2 mmol) dans l'acide acétique (140 mL) à TA, on ajoute HNO<sub>3</sub> à 70% (4,2 mL; 66,3 mmol). Le mélange réactionnel est agité pendant 30 min et les cristaux jaunes sont filtrés, lavés l'éther et séchés pour donner la 1-(4-hydroxy-3-méthoxy-5nitrophényl)éthanone (10,5 g; 83%), pf 158–159 °C (lit. 159–161 °C, éthanol, X. Lu, S. Wan, J. Jiang, X. Jiang, W. Yang, P. Yu, L. Xu, Z. Zhang, G. Zhang, L. Shan, Y. Wang, Eur. J. Med. Chem., 2011, 46, 2691–2698). RMN  $^{1}$ H (CDCl<sub>3</sub>; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 11,09 (1 H; s), 8,30 (1 H; d; J = 1,5 Hz); 7,75 (1 H; d; J = 1,5 Hz); 4,01 (3 H; s); 2,62 (3 H; s). RMN  $^{13}$ C (CDCl<sub>3</sub>; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 194,9; 150,4; 150,1; 133,0; 128,3; 117,7; 115,3; 56,9; 26,0. IR (neat)  $v_{\text{max}}$  cm<sup>-1</sup> 3228; 3091; 2988; 2925; 1676; 1612; 1535; 1413; 1378; 1350; 1329; 1218; 1136; 1047; 869; 735; 709; SMHR (ES) (m/z) [M-H] calculé pour C<sub>9</sub>H<sub>8</sub>NO<sub>5</sub> 210,0402; trouvé 210,0404.

2-Bromo-1-(4-hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)éthanone (3) (J. Borgulya, H. Bruderer, K. Bernauer, G. Zürcher, M. Da Prada, *Helv. Chim. Acta*, 1989, 72, 952–968).

25

10

15

20

A une solution de 1-(4-hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)éthanone (9,6 g; 45,5 mmol) dans CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> (200 mL) à TA, on ajoute graduellement du brome (2,4 mL;

10

46,8 mmol) et le mélange réactionnel est agité pendant 10 min. Durant cette période la couleur du brome disparaît totalement. Du pentane (400 mL) est alors ajouté. Après 10 min les cristaux jaunes sont filtrés sous une hotte, lavés avec un mélange pentane/éther 1:1, et séchés pour donner 3 (10 g; 76%), pf 143–145 °C (lit. 147–149 °C; J. Borgulya, H. Bruderer, K. Bernauer, G. Zürcher, M. Da Prada, *Helv. Chim. Acta*, 1989, 72, 952–968). RMN <sup>1</sup>H (CDCl<sub>3</sub>; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 11,18 (1 H; s), 8,36 (1 H; d; J = 1,8 Hz); 7,77 (1 H; d; J = 1,8 Hz); 4,44 (2 H; s); 4.03 (3 H; s). RMN <sup>13</sup>C (CDCl<sub>3</sub>; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 188,7; 150,7; 150,6; 133,0; 125,0; 118,3; 115,9; 57,0; 29,4. IR (neat)  $v_{\text{max}}$  cm<sup>-1</sup> 3366; 3093; 2991; 2942; 1765; 1689; 1608; 1535; 1386; 1246; 1151; 1060; 912; 887; 850; 762. SMHR (ES) (m/z) [M-H]<sup>-</sup> calculé pour  $C_9H_7^{79}$ BrNO<sub>5</sub> 287,9508; trouvé 287,9480.

Préparation du 2-(4-hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)acétaldéhyde (4)

15 4-Allyl-2-méthoxy-6-nitrophénol (D. E. Lewin, A. Lowy, *J. Am. Chem. Soc.*, 1933, 55, 1995–2000).

A une solution d'eugénol (6,76 g; 41,2 mmol) dans l'acide acétique (100 mL) à TA, on ajoute HNO<sub>3</sub> à 70% (2,8 mL; 44,2 mmol). Le mélange réactionnel est agité pendant 15 min, extrait avec de l'éther, lavé vigoureusement avec de la saumure, et finalement avec un tampon phosphate (pH = 7). La solution éthérée est diluée avec le même volume de pentane, filtrée sur gel de silice et évaporée sous pression réduite pour donner le 4-allyl-2-méthoxy-6-nitrophénol (6,36 g, 79%) sous forme d'huile rouge foncé. RMN  $^{1}$ H (CDCl<sub>3</sub>; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 10,61 (1 H; sl), 7,48 (1 H; d; J = 1,5 Hz); 6,96 (1 H; d; J = 1,5 Hz); 5,91 (1 H; m); 5,20–5,08 (2 H; m); 3,92 (3 H; s); 3,35 (2 H; d; J = 6,6 Hz). RMN  $^{13}$ C (CDCl<sub>3</sub>; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 149,8; 144,8; 135,9; 133,6; 131,2; 118,6; 117,1; 115,0; 56,7; 39,4. IR (neat)  $v_{\text{max}}$  cm $^{-1}$  3225; 3080; 2976; 2939; 1639; 1539; 1428; 1390; 1326; 1259; 1133; 1061; 916; 763. SMHR (ES) (m/z) [M+Na]<sup>+</sup> calculé pour C<sub>10</sub>H<sub>11</sub>NNaO<sub>4</sub> 232,0586; trouvé 232,0578.

20

25

10

15

20

2-(4-Hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)acétaldéhyde (4)

A une solution de 4-allyl-2-méthoxy-6-nitrophénol (2,0 g; 9,6 mmol) dans du THF (23 mL) et de l'eau (8 mL) à 0 °C, on ajoute une solution de tétroxyde d'osmium 0.166 M (23 mg; 0,09 mmol) dans un mélange THF/eau 7:5 (0,55 mL). Après 5 min, on ajoute NaIO<sub>4</sub> (4,8 g; 22 mmol). Le mélange réactionnel est agité pendant 1 h à 0 °C, laissé revenir graduellement à TA pendant 1 h, extrait avec un mélange CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>/éther 1:1 et la phase organique est lavée une fois avec de la saumure, séchée sur Na<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>, et évaporée sous pression réduite à 25 °C. Le residu est dissous dans le volume minimal de CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub> et un mélange pentane/éther 1:1 est ajouté. Le solvant est évaporé sous pression réduite à 25 °C jusqu'à formation de cristaux jaunes; du pentane est ajouté et la solution est concentrée encore une fois. Les cristaux sont filtrés pour donner 4 (1.66 g, 82%), pf 130–132 °C. RMN <sup>1</sup>H (CDCl<sub>3</sub>; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 10,71 (1 H; s), 9,80 (1 H; t; J = 1.8Hz); 7,57 (1 H; d; J = 1.8 Hz), 6,97 (1 H; d; J = 1.8 Hz), 3,96 (3 H; s); 3,74 (2 H; d; J = 1.8 Hz) 1,8 Hz). RMN  $^{13}$ C (CDCl<sub>3</sub>; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 197,8; 150,4; 145,8; 133,8; 123,1; 119,0; 116,6; 56,8; 49,5. IR (neat)  $v_{\text{max}}$  cm<sup>-1</sup> 3226; 1720; 1583; 1449; 1333; 1264; 1238; 1134; 1064; 921; 764. SMHR (ES) (m/z) [M-H] calculé pour C<sub>9</sub>H<sub>8</sub>NO<sub>5</sub> 210,0402; trouvé 210,0399.

5-(1-(3-(Azacyclotridécan-1-yl)propyl)-4-(4-hydroxy-3-méthoxy-5-nitrophényl)-1*H*-pyrrol-3-yl)-3-nitrobenzène-1,2-diol (*5*)

10

15

20

25

Le bromure de phénacyle 3 (1,23 g; 4,2 mmol) et NaI (3,2 g; 21 mmol) sont ajoutés à une solution de l'amine 2 (1 g, 4,2 mmol) dans le DMSO (20 mL) à TA sous argon et le mélange réactionnel est agité pendant 15 min à TA. Une solution de l'aldéhyde 4 (900 mg, 4,3 mmol) dans le méthanol (60 mL) est ensuite ajoutée et le mélange réactionnel est agité pendant 16 h à TA. Il est extrait avec  $CH_2Cl_2$  et la phase organique est lavée avec une solution saturée de NaHCO3, de la saumure, séchée sur  $Na_2SO_4$ , évaporée sous pression réduite et chromatographiée sur gel de silice (gradient d'élution de  $CH_2Cl_2$  à  $CH_2Cl_2/MeOH$  80:1) pour donner 5 (682 mg, 26%) sous forme d'un solide rouge amorphe. RMN  $^1H$  (CDCl3; 500 MHz)  $\delta$  (ppm) 7,65 (2 H; d; J=2,0 Hz); 7,01 (2 H; d; J=2,0 Hz); 6,87 (2 H; s); 4,05 (2 H; t; J=7,0 Hz); 3,77 (6 H; s); 2,70–2,43 (6 H; m); 2,15 (2 H; quint; J=7,5 Hz); 1,66–1,34 (20 H; m). RMN  $^{13}C$  (CDCl3; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 149,7; 144,8; 133,9; 126,7; 121,0; 120,7; 118,7; 114,5; 56,8; 53,0; 51,7; 47,7; 27,9; 25,7; 25,6; 25,5; 25,2; 23,9. IR (neat)  $v_{max}$  cm $^{-1}$  3255; 2930; 2859; 1552; 1522; 1464; 1337; 1240; 1156; 919; 732. SMHR (ES) (m/z) [M+H] $^+$  calculé pour  $C_{33}H_{45}N_4O_8$  625,3237; trouvé 625,3228.

5,5'-(1-(3-(Azacyclotridécan-1-yl)propyl)-1*H*-pyrrole-3,4-diyl)bis(3-nitrobenzène-1,2-diol) (*I*)

Au composé 5 (50 mg; 0,080 mmol) sous argon à TA, on ajoute BBr<sub>3</sub> (solution 1 M dans CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>, 2 mL; 2 mmol). Le mélange hétérogène est agité pendant 30 min à TA. On ajoute un mélange CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>/pentane 1:1 (30 mL) et, après 5 min, le précipité est séparé, lavé avec le même mélange de solvants et dissous dans le volume minimal de CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>/éthanol 10:1. La solution est introduite sur une colonne de gel de silice, éluée avec CH<sub>2</sub>Cl<sub>2</sub>/éthanol 20:1 et évaporée sous pression réduite pour donner *1* sous forme

10

15

30

de solide amorphe rouge-orange (44 mg; 92%). RMN  $^{1}$ H (CD<sub>3</sub>OD; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 7,44 (2 H; d; J = 1,8 Hz); 7,00 (2 H; s); 6,97 (2 H; d; J = 1,8 Hz); 4,12 (2 H; t; J = 6,3 Hz); 3,30–3,12 (6 H; m); 2,32 (2 H; quint; J = 6,0 Hz); 1,85–1,70 (4 H; m); 1,60–1,39 (16 H; m). RMN  $^{13}$ C (CD<sub>3</sub>OD; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 147,5; 141,9; 134,7; 127,0; 121,4; 121,3; 120,5; 113,5; 52,4; 52,0; 46,1; 25,9; 25,3; 24,6; 24,2; 23,9; 21,2. IR (neat)  $v_{\text{max}}$  cm $^{-1}$  3379; 2932; 1621; 1555; 1471; 1300; 1236; 803; 762; 667. SMHR (ES) (m/z) [M+H] $^{+}$  calculé pour C<sub>31</sub>H<sub>41</sub>N<sub>4</sub>O<sub>8</sub> 597,2924; trouvé 597,2938.

#### Chlorhydrate 1•HCl

A une solution de I dans un volume minimal de dichlorométhane, on ajoute une solution de HCl 2 M dans le méthanol (5 équiv) diluée dans de l'éther. Le précipité formé est alors filtré et séché. Pf 179–184 °C (déc). RMN <sup>1</sup>H (DMSO- $d_6$ ; 300 MHz)  $\delta$  (ppm) 7,19 (2 H; d; J = 3,0 Hz); 7,06 (2 H; s); 6,90 (2 H; d; J = 3,0 Hz); 4,00 (2 H; t; J = 6,0 Hz); 3,15–2,97 (6 H; m); 2,24 (2 H; quint; J = 6,0 Hz); 1,75–1,58 (4 H; m); 1,44–1,28 (16 H; m). RMN <sup>13</sup>C (DMSO- $d_6$ ; 75 MHz)  $\delta$  (ppm) 148,0; 140,4; 137,7; 126,7; 121,3; 120,5; 120,1; 113,5; 51,9; 51,2; 46,7; 25,9; 25,7; 24,9; 24,7; 24,4; 20,9. IR (neat)  $v_{\text{max}}$  cm<sup>-1</sup> 3111; 2930; 2861; 1552; 1463; 1293; 1233; 1061; 866; 801; 762. SMHR (ES) (m/z) [M-HCl-H]<sup>-</sup> calculé pour  $C_{31}H_{39}N_4O_8$  595,2768; trouvé 595,2773.

### 20 Etude biologique in vitro

L'activité biologique du composé (1) a été étudiée in vitro sur 3 lignées cellulaires cancéreuses différentes:

- HCT-116 (carcinome colorectal)
- U87 (glioblastome)
- K562 (leucémie myéloïde)

ainsi que sur 3 types cellulaires normaux non cancéreux :

- HUVEC (cellules endothéliales ombilicales vasculaires humaines).
- NHDF (fibroblastes de derme humain)
- HFDPC (cellules papillaires dermiques dérivées de follicules de cheveux humains).

10

15

20

25

30

Les cellules sélectionnées pour cette étude ont été incubées à 37°C en présence du composé (1) ajouté dans le milieu de culture à différentes concentrations et à différents temps.

L'ensemble des expériences réalisées a permis de déterminer le degré de toxicité du composé testé, d'étudier son effet sur le déroulement du cycle cellulaire ainsi que sa capacité à induire une réponse autophagique et une mort cellulaire par apoptose. Nous avons étudié son mode d'action afin de déterminer sa cible moléculaire.

1. Etude de l'effet du composé (1) sur la croissance cellulaire

L'effet du composé (1) sur la croissance des cellules HCT-116, U87 et K562 a été évalué l'aide d'un test de croissance cellulaire (CellTiter-Blue<sup>TM</sup> Cell Viability Assay, Promega). Les courbes de croissance ainsi que les valeurs des IC50 (concentration du composé qui induit la diminution de la croissance cellulaire de 50%) déterminées après 72h du traitement des cellules avec le composé (1) sont présentées dans la Figure 1. Elles sont de 30 nM pour les cellules HCT-116, 45 nM pour les cellules U87 et 70 nM pour les K562.

L'effet du composé (1) sur la croissance cellulaire a été décrit de façon plus détaillée sur la lignée cellulaire HCT-116. Cette étude a été réalisée en fonction de la concentration et du temps d'exposition des cellules à la molécule testée (24h, 48h et 72h) par le comptage du nombre de cellules vivantes après exclusion des cellules mortes par coloration au bleu de trypan.

La Figure 2 représente l'effet du composé (*I*) sur le nombre et la viabilité des cellules HCT 116 en fonction de sa concentration et du temps de traitement.

Les résultats présentés dans la Figure 2a montrent que le nombre de cellules diminue en fonction de la concentration et du temps de traitement avec le composé (1). Le composé (1) à la concentration de 25 nM manifeste déjà une activité dès 24 heures de traitement en réduisant le nombre de cellules de 40%, allant jusqu'à plus de 80% d'inhibition dès 48 heures pour les concentrations supérieures à l'IC50. Cet effet inhibiteur est cependant associé à une absence de modification de la viabilité cellulaire (Figure 2b). Ceci indique que l'action du composé (1) est cytostatique et non cytotoxique.

Afin de déterminer la spécificité d'action du composé (1) sur les cellules cancéreuses, nous avons évalué son effet vis-à-vis de cellules normales humaines

10

15

20

25

30

HUVEC, NHDF et HFDPC et des légendes de cellule cancéreuse HCT-116, U87 et K652. Les résultats présentés dans la Figure 3 montrent que l'IC50 déterminé après 72h de traitement avec le composé (1) est 2 μM pour les cellules HUVEC, 5 μM pour les cellules NHDF et 10 μM pour les HFDPC.

Les valeurs des IC50 sont ainsi, jusqu'à 300 fois plus élevées pour les cellules normales par rapport à celles qui sont obtenues pour les cellules cancéreuses. Ceci indique clairement que les cellules malignes sont significativement plus sensibles à l'action du composé (1) par rapport aux cellules saines.

2. Etude de l'effet du composé (1) sur le cycle cellulaire

L'analyse par cytométrie en flux (FC500, Beckman Coulter) des cellules HCT-116 traitées avec le composé (1) a montré que ce composé bloque la division cellulaire en phase G0/G1. Cet effet est significatif après 24 heures d'exposition des cellules au composé (1) utilisé aux concentrations de 30 et 50 nM (Figure 4).

3. Etude de l'effet du composé (1) sur l'expression des protéines p21 et p27 impliquées dans l'arrêt du cycle cellulaire

À partir des résultats précédents montrant un arrêt du cycle en G0/G1, associé à une diminution du nombre de cellules en l'absence de toxicité, nous avons évalué l'expression des protéines p21 et p27 associées à l'arrêt du cycle cellulaire en G0/G1. Le gène de la protéine p27 est décrit comme étant régulé par FOXO3, alors que celui de la protéine p21 est contrôlé par le facteur de transcription p53, stimulé entre autre par le stress oxydatif. Les cellules HCT 116 ont été traitées par le composé (1) pendant 24h. Les extraits cellulaires ont été ensuite analysés par Western blot. Les résultats présentés dans la Figure 5 montrent une augmentation de l'expression de la protéine p27 suite au traitement avec le composé (1) aux concentrations 25 et 50 nM. Le composé (1) n'a aucun effet significatif sur l'expression de la protéine p21.

4. Etude de l'effet du composé (1) sur l'induction de l'apoptose

Afin d'affirmer que le composé (1) n'induit pas la mort cellulaire par apoptose, les cellules HCT-116 traitées pendant 24h ont été analysées pour évaluer l'activité des caspases 3 et 7 et la modification du potentiel transmembranaire mitochondrial.

L'activité des caspases 3 et 7, enzymes marqueurs de l'apoptose, a été mesurée à l'aide du test Apo-ONE (Promega) après traitement des cellules HCT-116 avec le composé (1) aux concentrations variantes de 5 nM à 75 nM. Les résultats présentés dans

la Figure 6a montrent l'absence de variations dans l'activité de ces enzymes suite au traitement avec la molécule testée.

L'étude du potentiel transmembranaire mitochondrial,  $\Delta \psi m$ , a été réalisée par cytométrie en flux, en utilisant la sonde JC-1 (MitoProbe<sup>TM</sup> JC-1 assay, Molecular Probes). JC-1 est un composé anionique lipophile qui pénètre sélectivement dans la mitochondrie, dont la couleur change du vert au rouge lorsque le potentiel transmembranaire augmente. Contrairement aux cellules saines, les cellules en apoptose, présentent un faible  $\Delta \psi m$  qui est associé à une forte coloration verte de la sonde JC-1.

Les résultats présentés dans la Figure 6b montrent que le traitement des cellules HCT-116 avec le composé (I) aux concentrations variantes de 25 nM à 100 nM ne modifie pas significativement le  $\Delta \psi$ m. L'ensemble de ces résultats indique que le composé (I) n'induit pas la voie apoptotique dépendante des caspases (mort cellulaire programmé de type I).

#### 5. Etude de l'autophagie

5

10

15

20

25

30

Dans le but de savoir si l'arrêt du cycle cellulaire induit par le composé (1) entraîne une réaction autophagique, les cellules HCT-116 ont été traitées par le composé (1) à différentes doses pendant 24 heures. Les extraits cellulaires ont été ensuite soumis à l'analyse par Western blot afin de visualiser l'expression de la protéine LC3-II. En effet, la protéine LC3 existe dans la cellule soit sous forme cytosolique (LC3-I) soit associée aux phagosomes (LC3-II). Cette dernière est le marqueur de la réaction autophagique.

Les résultats présentés dans la Figure 7 montrent clairement une augmentation de l'expression de LC3-II en présence du composé (1) utilisé aux concentrations variants de 5 nM à 100 nM.

#### 6. Etude du mode d'action du composé (1)

Compte tenu de l'arrêt du cycle cellulaire en phase G0/G1 associé à une réponse autophagique en absence d'apoptose suite au traitement avec le composé (1), nous avons étudié l'action de ce composé sur la voie de survie impliquant PI3 kinase - Akt - Foxo. Cette voie de signalisation se trouve très souvent dérégulée (par stimulation) dans un grand nombre de cellules cancéreuses et contribue à leur survie.

WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445

Les résultats présentés dans la Figure 8 montrent que le composé (1) bloque cette voie de survie. En effet, les cellules HCT-116 ont été exposées pendant 24h à l'action du composé (1) aux concentrations variant de 5 nM à 100 nM. L'analyse des extraits cellulaires par Western blot a révélé que le composé (1) dès la concentration de 25 nM supprime totalement la phosphorylation de la sérine 473 de la protéine Akt (Figure 8a). Il stimule l'expression de la protéine FOXO3 (Figure 8b), dont la synthèse est réduite par la protéine Akt-phosphorylée. Il stimule l'expression de la protéine peroxiredoxine 1, dont le gène est décrit comme étant sous contrôle du facteur FOXO3 (Figure 8c).

La protéine peroxiredoxine est une enzyme ayant une activité peroxydase, contrôlant la concentration de peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>) intracellulaire. Nous avons donc évalué l'effet du composé (1) sur la concentration d'H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> intracellulaire, en utilisant le DCF-DA (2',7'-dichlorofluorescein diacetate, Sigma) comme marqueur de l'H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> intracellulaire. Le peroxyde d'hydrogène est un second messager intracellulaire. Il régule, selon sa concentration, de nombreuses fonctions comme la prolifération ou l'apoptose. Une réduction de sa concentration est associée à une diminution de prolifération. Les résultats d'analyse en cytométrie en flux des cellules HCT-116 traitées par le composé (1) à la concentration de 50nM montrent une diminution d'environ 50% de la concentration d'H<sub>2</sub>O<sub>2</sub> intracellulaire après 18 heures de traitement (Figure 9a). L'effet observé est dose dépendant (Figure 9b).

# REVENDICATIONS

# 1. Composé de formule (I) suivante :

5

# dans laquelle:

- m est un entier de 0 à 3, de préférence de 0 à 2;
- n est un entier de 0 à 3, de préférence de 0 à 2;
- $m+n \ge 1$
- EAG représente un groupe électroattracteur indépendamment choisi parmi un atome d'halogène, un groupe NO<sub>2</sub>, CF<sub>3</sub>, CCl<sub>3</sub>, CN, CO<sub>2</sub>H, (C=O)NR<sub>2</sub>, CH=NR, (C=S)OR, (C=O)SR, CS<sub>2</sub>R, SO<sub>2</sub>R, SO<sub>2</sub>NR<sub>2</sub>, SO<sub>3</sub>R, P(O)(OR)<sub>2</sub>, P(O)(R)<sub>2</sub>, B(OR)<sub>2</sub>, où R est un radical (C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>) alkyle, un groupe phényle ou un atome d'hydrogène;
- A représente une chaîne hydrocarbonée, saturée ou insaturée, linéaire ou ramifiée,
   comprenant de 1 à 10 atomes de carbone; et
  - R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> représentent chacun, indépendamment l'un de l'autre, un atome d'hydrogène, un groupe CO-(C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>)-alkyle, (C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>) alkyle, phényle ou phényle-(C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>)-alkyle, où R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle à 5 à 15 chaînons, éventuellement substitué par un groupe (C<sub>1</sub> C<sub>6</sub>)
- alkyle;

y compris ses stéréoisomères et leurs mélanges, ou un sel d'acide pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445

2. Composé selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il s'agit d'un composé de formule (Ia) suivante :

20

$$R_1$$
  $A$   $O_2$   $O_3$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_4$   $O_5$   $O_7$   $O_8$   $O_8$ 

- dans laquelle les radicaux R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> ont les significations données à la revendication 1, y compris ses stéréoisomères et leurs mélanges, ou un sel d'acide pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.
- 3. Composé selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle qui est saturé et qui ne comprend pas d'autre hétéroatome que l'atome d'azote qui porte R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub>.
  - 4. Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que R<sub>1</sub> et R<sub>2</sub> forment ensemble, avec l'atome d'azote qui les porte, un hétérocycle de 10 à 15 chaînons, de préférence à 13 chaînons.

15

20

5. Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que A est une chaîne hydrocarbonée linéaire saturée comprenant 3 à 6 atomes de carbone, de préférence 3 atomes de carbone.

6. Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, correspondant au composé de formule (1) suivante :

$$O_2N$$
 OH OH OH  $O_2N$  OH

5

ou un sel d'acide pharmaceutiquement acceptable de celui-ci.

7. Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que le sel d'acide pharmaceutiquement acceptable est un chlorhydrate.

10

8. Composition pharmaceutique comprenant au moins un composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7 et au moins un excipient pharmaceutiquement acceptable.

15

9. Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, pour son utilisation en tant que médicament.

10. Composé selon la revendication 9, pour son utilisation en tant que médicament pour le traitement du cancer.

20

25

11. Composé selon la revendication 10, caractérisé en ce que le cancer est choisi parmi le cancer du poumon, du sein, du foie, de l'estomac, du côlon, de l'anus, de l'œsophage, du larynx, du nasopharynx, du pancréas, de la prostate, du rein, de la vessie, du duodénum, de l'endomètre, de la plèvre, de la peau, du testicule, de l'ovaire, de l'utérus, du cerveau, des os, de la bouche, de l'œil, ou les cancers hématopoïétiques tels que les leucémies, les leucémies myéloïdes, les lymphomes, le

10

25

cancer de la moelle osseuse ou encore les tumeurs d'origine neuroectodermique tels que les glioblastomes.

- 12. Procédé de préparation d'un composé de formule (I) selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, comprenant :
  - a) la réaction entre une amine de formule (II) suivante, un halogénure de formule (III) suivante, et un aldéhyde de formule (IV) suivante,

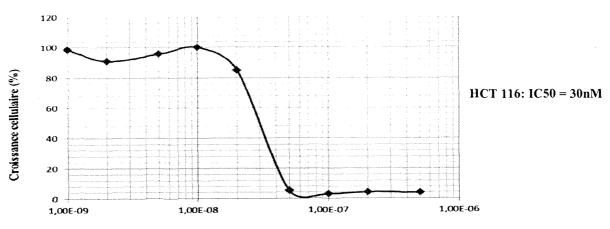
$$R_1$$
 $R_2$ 
 $NH_2$ 
 $HO$ 
 $(EAG)_n$ 
 $(IIV)$ 

dans lesquelles n et m, EAG, R<sub>1</sub>, R<sub>2</sub> et A sont tels que définis à la revendication 1 et X représente un atome d'halogène, pour donner un composé de formule (I) selon la revendication 1, et

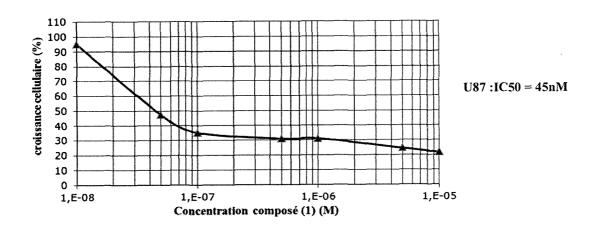
- b) éventuellement la formation d'un sel pharmaceutiquement acceptable à partir du composé de formule (I) obtenu à l'étape (1) précédente.
- 13. Procédé de préparation d'un composé de formule (I) selon la revendication 12, caractérisé en ce que l'halogénure (III) et l'amine (II) sont d'abord mis à réagir ensemble avant d'ajouter l'aldéhyde (IV).
  - 14. Procédé de préparation d'un composé de formule (I) selon l'une des revendications 12 et 13, caractérisé en ce que X est un atome de chlore, de brome ou d'iode.

WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445





concentration composé (1) (M)



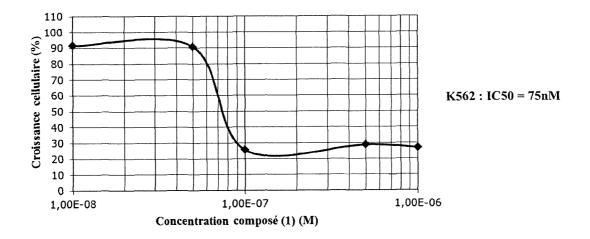


FIGURE 1

2/9

	24h	48h	72h
10nM	-12%	-18%	-20%
25nM	-40%	-62%	-50%
50nM	-44%	-83%	-91%
100nM	-44%	-83%	-92%
200nM	-45%	-86%	-94%

FIGURE 2a

	24h	48h	72h
	viabilité%	Viabilité%	Viabilité%
С	98	99	99
10nM	98	99	99
25nM	98	98	99
50nM	97	96	95
100nM	97	97	98
200nM	98	94	95

FIGURE 2b

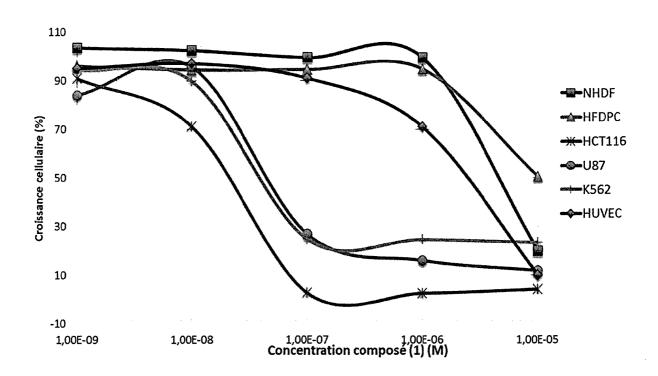


FIGURE 3

WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445

4/9

	GO/G1 %	S %	G2/M %
NT1	27	47 -	26
NT2	26	43	31
10 nM	28	47	25
30 nM	42	40	18
50nM	64	21	15

NT : non traité

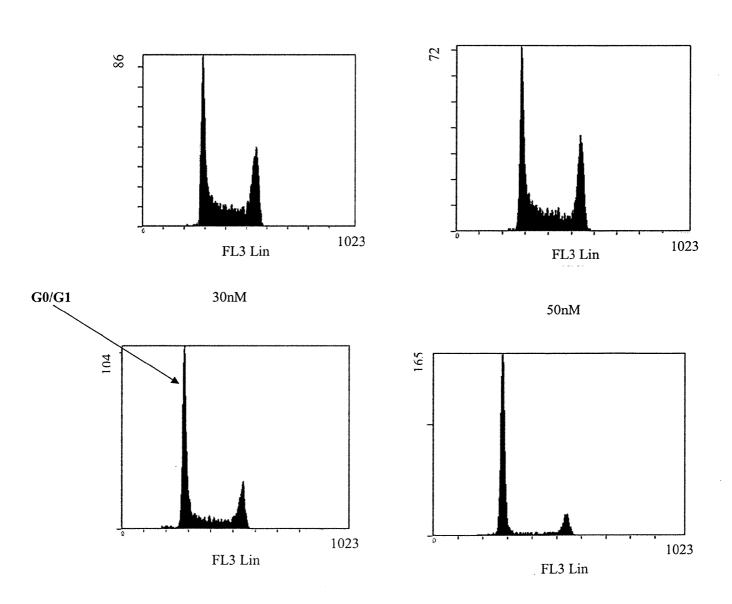
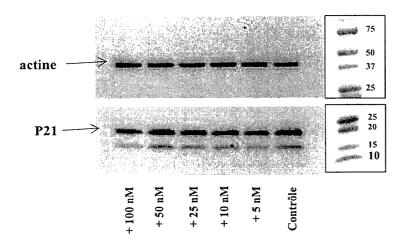


FIGURE 4



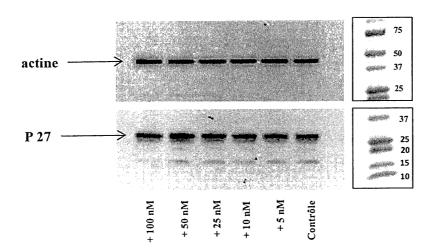


FIGURE 5

WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445

6/9

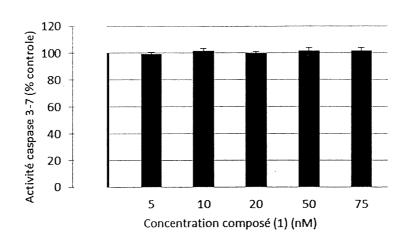
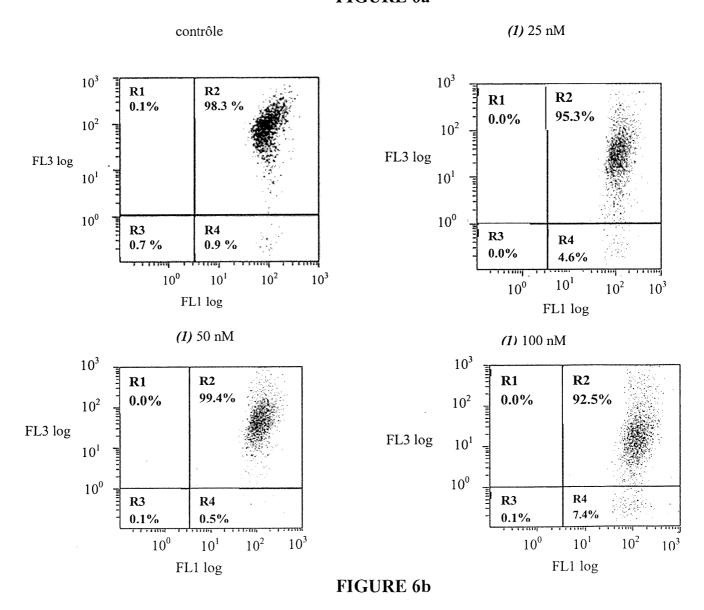


FIGURE 6a



FEUILLE DE REMPLACEMENT (RÈGLE 26)

7/9

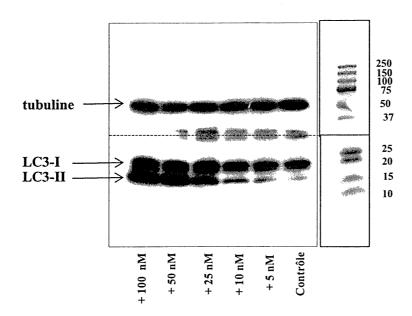


FIGURE 7

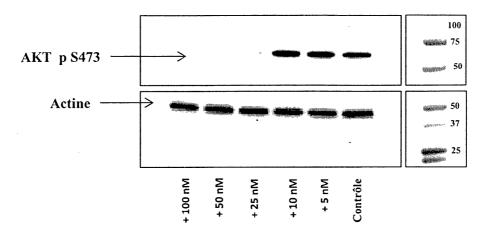


FIGURE 8a

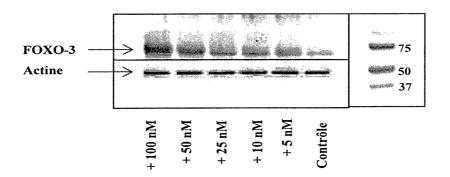
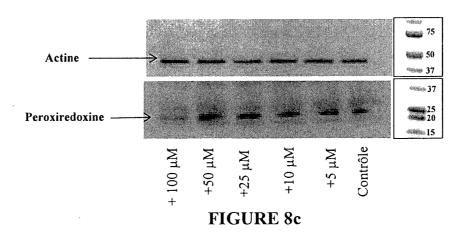


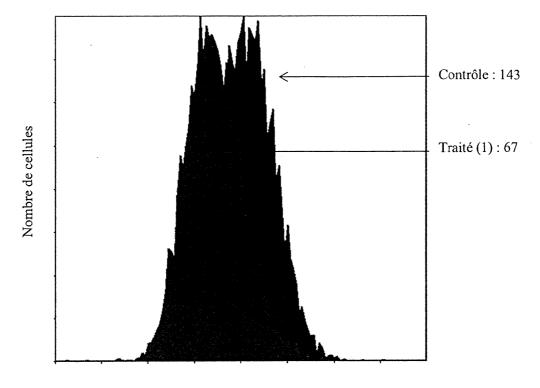
FIGURE 8b



WO 2014/060366 PCT/EP2013/071445

9/

Diagramme de recouvrement 1



Intensité de fluorescence

FIGURE 9a

# DCF (H2O2), HCT, 18h

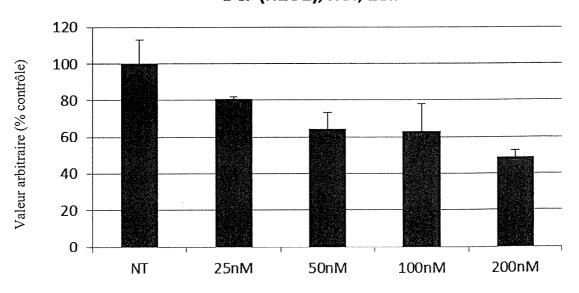


FIGURE 9b

#### **INTERNATIONAL SEARCH REPORT**

International application No PCT/EP2013/071445

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER INV. C07D207/333 A61K31/40 ADD.

A61P35/00

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

#### B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)  $C07D\,$ 

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)

EPO-Internal, BEILSTEIN Data, CHEM ABS Data, WPI Data

C. DOCUM	C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT				
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.			
А	WO 00/20411 A1 (PHARMA MAR SA [ES]; RUFFLES GRAHAM KEITH [GB]; KASHMAN YOEL [IL]) 13 April 2000 (2000-04-13) pages 12-14; claims 1,4-7	1-14			
A	YOEL KASHMAN ET AL: "Halitulin, a new cytotoxic alkaloid from the marine sponge Haliclona tulearensis", TETRAHEDRON LETTERS, vol. 40, no. 5, 1999, pages 997-1000, XP004151502, ISSN: 0040-4039, DOI: 10.1016/S0040-4039(98)02467-8 the whole document	1-14			
	<u> </u>				

X Further documents are listed in the continuation of Box C.	X See patent family annex.			
* Special categories of cited documents :				
	"T" later document published after the international filing date or priority			
"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance	date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention			
"E" earlier application or patent but published on or after the international filing date	"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive			
"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is	step when the document is taken alone			
cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)	"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is			
"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means	combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art			
"P" document published prior to the international filing date but later than				
the priority date claimed	"&" document member of the same patent family			
Date of the actual completion of the international search	Date of mailing of the international search report			
Date of the actual completion of the international search	Date of maining of the international search report			
6 November 2013	19/11/2013			
	,,			
Name and mailing address of the ISA/	Authorized officer			
European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2				
NL - 2280 HV Rijswijk				
Tel. (+31-70) 340-2040,	Ladenburger, Claude			
Fax: (+31-70) 340-3016	Laddinan gor, ordade			

1

# **INTERNATIONAL SEARCH REPORT**

International application No
PCT/EP2013/071445

C(Continua	ation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT	1		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.		
A	DAVID E. WILLIAMS ET AL: "Motuporamines, anti-invasion and anti-angiogenic alkaloids from the marine sponge Xestospongia exigua (Kirkpatrick): isolation, structure elucidation, analogue synthesis, and conformational analysis", JOURNAL OF ORGANIC CHEMISTRY, vol. 67, no. 1, 2002, pages 245-258, XP002195935, ISSN: 0022-3263, DOI: 10.1021/J0016101C cited in the application the whole document	1-14		
A	WO 2008/064317 A1 (UNIV NEW JERSEY MED DENT [US]; WELSH WILLIAM J [US]) 29 May 2008 (2008-05-29) claims 1,14; compound Ini	1-14		

# **INTERNATIONAL SEARCH REPORT**

Information on patent family members

International application No
PCT/EP2013/071445

	Publication date		Patent family member(s)		Publication date
A1	13-04-2000	AU	6217099	Α	26-04-2000
		CA	2346865	A1	13-04-2000
		EP	1119565	A1	01-08-2001
		JP	2002526540	Α	20-08-2002
		US	6635656	B1	21-10-2003
		WO	0020411	A1	13-04-2000
A1	29-05-2008	NONE			
			CA EP JP US WO	CA 2346865 EP 1119565 JP 2002526540 US 6635656 WO 0020411	CA 2346865 A1 EP 1119565 A1 JP 2002526540 A US 6635656 B1 WO 0020411 A1

#### RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n° PCT/EP2013/071445

no. des revendications visées

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. C07D207/333 A61K31/40 ADD.

A61P35/00

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

#### B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) C07D

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

EPO-Internal, BEILSTEIN Data, CHEM ABS Data, WPI Data

Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents

Ů			
A	WO 00/20411 A1 (PHARMA MAR SA [ES] RUFFLES GRAHAM KEITH [GB]; KASHMAN [IL]) 13 avril 2000 (2000-04-13) pages 12-14; revendications 1,4-7	l; N YOEL	1-14
A	YOEL KASHMAN ET AL: "Halitulin, a cytotoxic alkaloid from the marine Haliclona tulearensis", TETRAHEDRON LETTERS, vol. 40, no. 5, 1999, pages 997-10 XP004151502, ISSN: 0040-4039, DOI: 10.1016/S0040-4039(98)02467-8 le document en entier	e sponge	1-14
X Voir	la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	Les documents de familles de brev	rets sont indiqués en annexe
"A" docume consid "E" docume ou apri "L" docume priorité autre c "O" docume une ex	ent définissant l'état général de la technique, non éré comme particulièrement pertinent ent antérieur, mais publié à la date de dépôt international ès cette date ">  ">  ">  "  "  "  "  "  "  "  "  "  "	document ultérieur publié après la date date de priorité et n'appartenenant pas technique pertinent, mais cité pour cor ou la théorie constituant la base de l'in ("document particulièrement pertinent; l'in être considérée comme nouvelle ou con inventive par rapport au document cor document particulièrement pertinent; l'in ne peut être considérée comme implic lorsque le document est associé à un documents de même nature, cette cor pour une personne du métier ("document qui fait partie de la même fan	s à l'état de la mprendre le principe vention nevendiquée ne peut principe vention revendiquée ne peut principe impliquant une activité isidéré isolément nevention revendiquée uant une activité inventive pur plusieurs autres phinaison étant évidente
Date à laque	elle la recherche internationale a été effectivement achevée	Date d'expédition du présent rapport de	recherche internationale
6	novembre 2013	19/11/2013	
Nom et adre	sse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Fonotionnaire autorisé  Ladenburger, Clau	de

1

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale n° PCT/EP2013/071445

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS				
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées		
A	DAVID E. WILLIAMS ET AL: "Motuporamines, anti-invasion and anti-angiogenic alkaloids from the marine sponge Xestospongia exigua (Kirkpatrick): isolation, structure elucidation, analogue synthesis, and conformational analysis", JOURNAL OF ORGANIC CHEMISTRY, vol. 67, no. 1, 2002, pages 245-258, XP002195935, ISSN: 0022-3263, DOI: 10.1021/J0016101C cité dans la demande le document en entier	1-14		
A	WO 2008/064317 A1 (UNIV NEW JERSEY MED DENT [US]; WELSH WILLIAM J [US]) 29 mai 2008 (2008-05-29) revendications 1,14; composé Ini	1-14		

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n° PCT/EP2013/071445

	publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
A1	13-04-2000	AU	6217099	Α	26-04-2000
		CA	2346865	Α1	13-04-2000
		EP	1119565	A1	01-08-2001
		JР	2002526540	Α	20-08-2002
		US	6635656	B1	21-10-2003
		WO	0020411	A1	13-04-2000
A1	29-05-2008	AUCI	JN		
			CA EP JP US WO	CA 2346865 EP 1119565 JP 2002526540 US 6635656 WO 0020411	CA 2346865 A1 EP 1119565 A1 JP 2002526540 A US 6635656 B1 WO 0020411 A1